

DELIBERATION N°D2026_12

C.C.A.S. de MARCELLAZ-ALBANAIS

Le 16 juin 2026, à 20 h 00, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Eric CHASSAGNE.

Présents : Mmes Annie TISSOT, Patricia WAGNER, Christiane DAUNIS, Céline CHARVIER, Fabienne BINET, Mireille BELLEVILLE, Mireille LEROY, Pauline BAUQUIS.

Ms Eric CHASSAGNE, Mathieu BEHAGHEL et Roland PRICAZ.

Date de convocation : 09 juin 2026
Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 11

Madame Céline CHARVIER a été
nommée secrétaire de séance.

Objet : Election d'un Vice-Président et d'un Vice-Président délégué au sein du Conseil d'administration du CCAS

Vu le Code de l'Action sociale et des familles, et notamment son article L. 123-6 disposant que, dès qu'il est constitué, le Conseil d'administration élit en son sein un Vice-Président qui préside le CCAS en l'absence du Maire, nonobstant les dispositions de l'article L2122-17 du CGCT ;

Vu la délibération n°2026_29 du Conseil municipal en date du 20 mai 2026 actant son installation ;

Considérant que Monsieur le Président du CCAS a invité les membres présents du Conseil d'administration à faire acte de candidature à la fonction de Vice-Président et de Vice-Président délégué ;

Considérant qu'une candidature a été déposée pour la fonction de Vice-Président, à savoir celle de Madame Annie TISSOT,

Considérant qu'une candidature a été déposée pour la fonction de Vice-Président délégué, à savoir celle de Madame Christiane DAUNIS,

Le Conseil d'Administration procède à l'élection du Vice-Président et du Vice-Président délégué.

LES MEMBRES DU C.C.A.S., APRES AVOIR DELIBERE :

- **ELISENT** à l'unanimité, Madame Annie TISSOT, Vice-Présidente et Madame Christiane DAUNIS, Vice-Présidente déléguée du Centre Communal d'Action Sociale.

AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Eric CHASSAGNE**

**La secrétaire de séance,
Céline CHARVIER**

Acte certifié exécutoire le : 22/06/2026
Télétransmis en préfecture le : 22/06/2026
Mis en ligne sur le site internet communal le : 22/06/2026

